



**PAROISSE HAUT-TALENT**  
**MORRENS - MONTHERON - BRETIGNY - CUGY - FROIDEVILLE**

**CONVOCA TION A L'ASSEMBLEE PAROISSIALE**

du mardi 27 avril 2021 à 20h

par zoom

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée paroissiale par correspondance du 29.11.2020
3. Présentation des comptes 2020
4. Rapport de la Commission de gestion et adoption des comptes et décharge
5. Présentation des activités paroissiales 2020 et des groupes encore actifs dans la paroisse et présentation de la gestion du Conseil paroissial
6. Rapport de la Commission de gestion sur la gestion de la paroisse, adoption et décharge
7. Recherche (le cas échéant élection) d'un nouveau membre/suppléant de la Commission de gestion
8. Intervention du Conseil régional
9. Divers et propositions individuelles

L'Assemblée paroissiale se compose de personnes âgées de seize ans révolus, domiciliées dans la Paroisse, qui se déclarent membres de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud au sens de la loi ecclésiastique.

Compte tenu des mesures sanitaires, l'assemblée paroissiale aura lieu par zoom (accessible soit par ordinateur, smartphone ou tablette) par le biais du lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/82873222803?pwd=b1d3T1VkNkZlWEg1WUx3ZkFEeGFsdz09>

Si quelqu'un n'a pas la possibilité de se connecter par zoom, vous pouvez contacter Monsieur Laurent Roy (076 489 81 51 ou laurent.roy@me.com), afin d'organiser votre présence chez des paroissiennes/paroissiens possédant l'infrastructure nécessaire.

La Présidente